



Arcades
Solutions après sinistres

Décontamination pour les particuliers

Après un incendie ou un dégât des eaux, afin d'éviter l'aggravation des dommages, il est urgent de procéder au sauvetage des biens pouvant être récupérés, à la sécurisation des lieux et aux travaux de remise en état provisoire.

Mise en place des mesures conservatoires

- Détermination de la nécessité de la mise en place de MCU
- Prise de métrés pour réalisation d'une offre technique de décontamination

Offre de décontamination

- Décontamination du bâtiment et du mobilier
- Compte rendu hebdomadaire d'intervention



Notre accompagnement



Mise en sécurité
du bâtiment

Intervention

Préparation du chantier
Détermination des priorités

Contrôle après chantier

Réception de l'outil industriel après décontamination
Réception du bâtiment après décontamination



Diagnostic sur le lieu du sinistre

Mise en place de mesures
conservatoires d'urgence (MCU)
Relevé du bâtiment et du matériel industriel



Proposition commerciale

Détermination des priorités avec le client
Cartographie des chlorures
Offre technique de décontamination



Mise en place de mesures
conservatoires d'urgence

Votre professionnel à votre écoute



Yannick NAVET
07 85 83 81 01
yannick@arcades-solutions.fr



Nos implantations



ARCADES SOLUTIONS BFC
1B Chemin des Creux
25870 LES AUXONS



ARCADES SOLUTIONS ALSACE
2B Rue du Rittersberg
67750 SCHERWILLER